



CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS
DE BELGIQUE

BELGISCHE KAMER VAN
VOLKSVERTEGENWOORDIGERS

COMPTE RENDU INTÉGRAL
AVEC
COMPTE RENDU ANALYTIQUE TRADUIT
DES INTERVENTIONS

INTEGRAAL VERSLAG
MET
VERTAALD BEKNOPT VERSLAG
VAN DE TOESPRAKEN

COMMISSION DES RELATIONS EXTÉRIEURES

COMMISSIE VOOR DE BUITENLANDSE
BETREKKINGEN

mercredi

24-03-2004

Après-midi

woensdag

24-03-2004

Namiddag

<i>cdH</i>	<i>centre démocrate Humaniste</i>
<i>CD&V</i>	<i>Christen-Democratisch en Vlaams</i>
<i>ECOLO</i>	<i>Ecologistes Confédérés pour l'organisation de luttes originales</i>
<i>FN</i>	<i>Front National</i>
<i>MR</i>	<i>Mouvement réformateur</i>
<i>N-VA</i>	<i>Nieuw-Vlaamse Alliantie</i>
<i>PS</i>	<i>Parti socialiste</i>
<i>sp.a-spirit</i>	<i>Socialistische Partij Anders – Sociaal progressief internationaal, regionalistisch integraal democratisch toekomstgericht</i>
<i>VLAAMS BLOK</i>	<i>Vlaams Blok</i>
<i>VLD</i>	<i>Vlaamse Liberalen en Democraten</i>

<i>Abréviations dans la numérotation des publications :</i>		<i>Afkortingen bij de nummering van de publicaties :</i>	
<i>DOC 51 0000/000</i>	<i>Document parlementaire de la 51e législature, suivi du n° de base et du n° consécutif</i>	<i>DOC 51 0000/000</i>	<i>Parlementair document van de 51e zittingsperiode + basisnummer en volgnummer</i>
<i>QRVA</i>	<i>Questions et Réponses écrites</i>	<i>QRVA</i>	<i>Schriftelijke Vragen en Antwoorden</i>
<i>CRIV</i>	<i>version provisoire du Compte Rendu Intégral (couverture verte)</i>	<i>CRIV</i>	<i>voorlopige versie van het Integraal Verslag (groene kaft)</i>
<i>CRABV</i>	<i>Compte Rendu Analytique (couverture bleue)</i>	<i>CRABV</i>	<i>Beknopt Verslag (blauwe kaft)</i>
<i>CRIV</i>	<i>Compte Rendu Intégral, avec, à gauche, le compte rendu intégral définitif et, à droite, le compte rendu analytique traduit des interventions (avec les annexes) (PLEN: couverture blanche; COM: couverture saumon)</i>	<i>CRIV</i>	<i>Integraal Verslag, met links het definitieve integraal verslag en rechts het vertaald beknopt verslag van de toespraken (met de bijlagen) (PLEN: witte kaft; COM: zalmkleurige kaft)</i>
<i>PLEN</i>	<i>séance plénière</i>	<i>PLEN</i>	<i>plenum</i>
<i>COM</i>	<i>réunion de commission</i>	<i>COM</i>	<i>commissievergadering</i>

<i>Publications officielles éditées par la Chambre des représentants</i>	<i>Officiële publicaties, uitgegeven door de Kamer van volksvertegenwoordigers</i>
<i>Commandes :</i>	<i>Bestellingen :</i>
<i>Place de la Nation 2</i>	<i>Natieplein 2</i>
<i>1008 Bruxelles</i>	<i>1008 Brussel</i>
<i>Tél. : 02/ 549 81 60</i>	<i>Tel. : 02/ 549 81 60</i>
<i>Fax : 02/549 82 74</i>	<i>Fax : 02/549 82 74</i>
<i>www.laChambre.be</i>	<i>www.deKamer.be</i>
<i>e-mail : publications@laChambre.be</i>	<i>e-mail : publicaties@deKamer.be</i>

SOMMAIRE

Interpellation et question jointes de
- M. Yvan Mayeur au ministre de la Coopération
au développement sur "l'adhésion de la Belgique
au programme international de lutte contre le sida
dit 'initiative Esther'" (n° 182)

- Mme Josée Lejeune au ministre de la
Coopération au développement sur "le réseau de
solidarité hospitalière Esther" (n° 2182)

Orateurs: **Yvan Mayeur, Josée Lejeune, Marc Verwilghen**, ministre de la Coopération
au développement

Question de M. Pieter De Crem au ministre de la
Coopération au Développement sur "le nombre
de décès d'enfants cancéreux qui auraient pu être
évités dans les pays du Tiers-Monde" (n° 1947)

Orateurs: **Pieter De Crem**, président du
groupe CD&V, **Marc Verwilghen**, ministre de
la Coopération au développement

Question de Mme Zoé Genot au ministre de la
Coopération au développement sur "la
coopération entre la CTB et la DGCD" (n° 2007)

Orateurs: **Zoé Genot, Marc Verwilghen**,
ministre de la Coopération au développement

Question de Mme Zoé Genot au ministre de la
Coopération au développement sur "la fin
annoncée des micro-crédits et d'autres
déclarations du numéro 1 de la CTB" (n° 2008)

Orateurs: **Zoé Genot, Marc Verwilghen**,
ministre de la Coopération au développement

Interpellation de Mme Zoé Genot au ministre de
la Coopération au développement sur "l'utilisation
de crédits de la coopération au développement
pour la politique climatique belge" (n° 264)

Orateurs: **Zoé Genot, Marc Verwilghen**,
ministre de la Coopération au développement

Motions

Question de Mme Josée Lejeune au ministre de
la Coopération au développement sur "la
conférence interministérielle relative à la lutte
contre le sida en Europe et Asie centrale"
(n° 2234)

Orateurs: **Josée Lejeune, Marc Verwilghen**,
ministre de la Coopération au développement

INHOUD

Samengevoegde interpellatie en vraag van
- de heer Yvan Mayeur tot de minister van
Ontwikkelingssamenwerking over "de toetreding
van België tot het zogenaamde 'Esther'-initiatief,
een internationaal aids-bestrijdingsprogramma"
(nr. 182)

- mevrouw Josée Lejeune aan de minister van
Ontwikkelingssamenwerking over "het Esther-
netwerk voor solidariteit tussen ziekenhuizen"
(nr. 2182)

Sprekers: **Yvan Mayeur, Josée Lejeune, Marc Verwilghen**, minister van
Ontwikkelingssamenwerking

Vraag van de heer Pieter De Crem aan de
minister van Ontwikkelingssamenwerking over
"het onnodige aantal kankerdoden bij kinderen in
derdewereldlanden" (nr. 1947)

Sprekers: **Pieter De Crem**, voorzitter van de
CD&V-fractie, **Marc Verwilghen**, minister van
Ontwikkelingssamenwerking

Vraag van mevrouw Zoé Genot aan de minister
van Ontwikkelingssamenwerking over "de
samenwerking tussen de BCT en de DGOS"
(nr. 2007)

Sprekers: **Zoé Genot, Marc Verwilghen**,
minister van Ontwikkelingssamenwerking

Vraag van mevrouw Zoé Genot aan de minister
van Ontwikkelingssamenwerking over "het
aangekondigde einde van de microkredieten en
andere verklaringen van de nummer één van de
BTC" (nr. 2008)

Sprekers: **Zoé Genot, Marc Verwilghen**,
minister van Ontwikkelingssamenwerking

Interpellatie van mevrouw Zoé Genot tot de
minister van Ontwikkelingssamenwerking over
"het gebruik van kredieten voor
ontwikkelingssamenwerking voor het Belgische
klimaatbeleid" (nr. 264)

Sprekers: **Zoé Genot, Marc Verwilghen**,
minister van Ontwikkelingssamenwerking

Moties

Vraag van mevrouw Josée Lejeune aan de
minister van Ontwikkelingssamenwerking over
"de interministeriële conferentie over de strijd
tegen aids in Europa en Centraal-Azië" (nr. 2234)

Sprekers: **Josée Lejeune, Marc Verwilghen**,
minister van Ontwikkelingssamenwerking

COMMISSION DES RELATIONS
EXTERIEURES

du

MERCREDI 24 MARS 2004

Après-midi

COMMISSIE VOOR DE
BUITENLANDSE BETREKKINGEN

van

WOENSDAG 24 MAART 2004

Namiddag

De vergadering wordt geopend om 15.05 uur door mevrouw Annemie Neyts-Uyttebroeck, voorzitter.
La séance est ouverte à 15.05 heures par Mme Annemie Neyts-Uyttebroeck, présidente.

01 Interpellation et question jointes de

- M. Yvan Mayeur au ministre de la Coopération au développement sur "l'adhésion de la Belgique au programme international de lutte contre le sida dit 'initiative Esther'" (n° 182)

- Mme Josée Lejeune au ministre de la Coopération au développement sur "le réseau de solidarité hospitalière Esther" (n° 2182)

01 Samengevoegde interpellatie en vraag van

- de heer Yvan Mayeur tot de minister van Ontwikkelingssamenwerking over "de toetreding van België tot het zogenaamde 'Esther'-initiatief, een internationaal aids-bestrijdingsprogramma" (nr. 182)

- mevrouw Josée Lejeune aan de minister van Ontwikkelingssamenwerking over "het Esther-netwerk voor solidariteit tussen ziekenhuizen" (nr. 2182)

01.01 Yvan Mayeur (PS): Madame la présidente, monsieur le ministre, comme vous le savez, des pays européens ont créé le réseau Esther de solidarité hospitalière contre le sida.

Si j'ai voulu vous interpeller c'est parce que je vous ai écrit au mois d'octobre, à un autre titre que celui de parlementaire, et que vous ne m'avez pas répondu. Comme cette problématique est importante, il m'avait semblé opportun de déposer une interpellation. Si rien n'avait été fait, j'avais l'intention, en conclusion de mon interpellation, de demander à la Belgique d'adhérer à ce réseau. Mais entre-temps, - mon interpellation a été reportée à plusieurs reprises - j'ai pu lire avec bonheur dans "Le Soir" du 10 mars, qu'à l'occasion d'une réunion interministérielle à Luxembourg consacrée au projet Esther, la Belgique s'était inscrite dans le programme de lutte contre le sida dans les pays en voie de développement.

Je trouve très positive la décision d'adhérer à ce programme. Nous nous trouvons dans une situation paradoxale, dans la mesure où des médecins belges de renommée internationale travaillaient déjà dans le cadre de ce projet, mais pour d'autres pays que la Belgique. Il était un peu regrettable que ces professionnels ne puissent travailler pour des projets développés par la Belgique. Par ailleurs, il est intéressant que d'autres professionnels belges puissent également s'inscrire dans cette perspective.

Si vous me le permettez, je vais quelque peu modifier mon interpellation en la complétant.

A partir du moment où la Belgique a décidé d'adhérer à ce projet,

01.01 Yvan Mayeur (PS): Vier landen hebben twee jaar geleden het Esther-netwerk voor solidariteit tussen de ziekenhuizen opgericht. Bedoeling van dit netwerk is de strijd tegen AIDS aan te gaan en de gezondheidszorg toegankelijker te maken voor de zieken in Afrika.

Op 24 oktober 2003 heb ik u in mijn hoedanigheid van voorzitter van het OCMW van Brussel een brief gestuurd waarin ik had over de deelname van ons land aan dit netwerk. Ik heb nooit een antwoord ontvangen, maar op 10 maart heb ik in "Le Soir" gelezen dat mijn droom werkelijkheid is geworden.

Hoe zal u ervoor zorgen dat de AIDS-referentiecentra van de ULB en de UCL zich kunnen aansluiten bij dit netwerk? Het Sint-Pieters-ziekenhuis van Brussel neemt deel aan een onderzoeksprogramma voor de ontwikkeling van een vaccin tegen

comment comptez-vous permettre à des hôpitaux belges, et en particulier aux centres de référence sida qui existent dans notre pays, de s'associer à ce programme?

Vous savez qu'un hôpital bruxellois important – cet exemple va, sans doute, ravir notre présidente –, l'hôpital Saint-Pierre, participe aujourd'hui à un programme belgo-américain de recherches phase I en expérimentation humaine sur un vaccin contre le sida.

On est donc vraiment à la pointe dans cette matière. Il serait tout de même positif, me semble-t-il, que ces hôpitaux puissent participer à des projets comme ceux-là à destination de pays en développement, et en particulier ceux avec lesquels on a des relations étroites: le Congo, le Rwanda.

01.02 Josée Lejeune (MR): Madame la présidente, monsieur le ministre, je vais quelque peu compléter l'intervention de mon collègue Yvan Mayeur. Comme il l'a rappelé, l'initiative Esther a été lancée officiellement à Rome en 2002 par quatre pays européens: le Luxembourg, la France, l'Espagne et l'Italie.

Il s'agit d'un réseau de solidarité hospitalière entre les pays du Nord et du Sud. Basée sur un programme de coopération, cette initiative Esther est destinée à lutter contre l'épidémie du sida dans les pays d'Afrique et à faciliter l'accès aux soins, notamment aux tri-thérapies. Pour ce faire, des hôpitaux des pays industrialisés sont jumelés à ceux des pays en développement pour permettre des échanges de savoir-faire. Ils fournissent également un soutien logistique aux établissements concernés.

Comme Yvan Mayeur l'a rappelé, ce 15 mars, le Luxembourg organisait une Conférence ministérielle au sujet de cette initiative. Les pays initiateurs étaient présents, ainsi que quatre nouveaux pays membres dont la Belgique. Monsieur le ministre, vous assistiez à cette réunion et vous avez déclaré que la Belgique participerait à ce programme.

Je voudrais vous poser quelques questions:

- Pourriez-vous nous faire part du bilan de cette opération?
- De quelle manière va s'effectuer la participation de la Belgique?
- Des hôpitaux belges ont-ils déjà manifesté leur intérêt pour cette initiative?
- Quels moyens comptez-vous dégager afin de rendre cette initiative optimale voire efficace?
- La participation louable de la Belgique à un tel projet a-t-elle été rendue possible grâce à la réduction du nombre de pays partenaires?

01.03 Marc Verwilghen, ministre: Madame la présidente, chers collègues, en guise d'introduction, je dirai que la position de la Belgique dans le dossier "Esther" a évolué depuis le moment où vous avez posé votre question initiale, monsieur Mayeur, et ce, surtout à la suite du sommet européen sur la lutte contre le sida qui s'est tenu à Dublin.

AIDS. België neemt dus in dit domein het voortouw. Landen zoals Congo, Rwanda en Burundi stellen al hun hoop in ons. Wat zijn uw plannen?

01.02 Josée Lejeune (MR): Tijdens de ministeriële conferentie die het Groothertogdom Luxemburg op 15 maart met betrekking tot het Esther-netwerk organiseerde, werd een balans van dat initiatief opgemaakt. Wat is het resultaat?

Op welke manier zal België, dat pas onlangs tot het netwerk toetrad, daaraan deelnemen? Toonden Belgische ziekenhuizen al belangstelling voor dat initiatief? Welke middelen zal u vrijmaken met het oog op de optimalisering ervan?

Was het de vermindering van het aantal partnerlanden die de deelname van België mogelijk maakte?

01.03 Minister Marc Verwilghen: Tijdens deze vergadering ondertekende ik de politieke verklaring van het programma "Esther", waardoor België er net als Duitsland, Oostenrijk en

En tout état de cause, ce fut le détonateur qui a déterminé la participation de la Belgique au programme "Esther".

Comme vous l'avez dit, j'ai participé à la réunion ministérielle de Schenningen, sur invitation de mon collègue luxembourgeois, le 15 mars. Cette réunion était coprésidée par Bernard Kouchner, ancien ministre de la Santé publique en France.

A cette occasion, j'ai signé la déclaration politique du programme "Esther". Ainsi la coopération belge, tout comme l'Allemagne, l'Autriche et la Grèce, est devenue un nouveau membre de ce programme.

Les quatre pays à l'origine de l'initiative – la France, le Portugal, l'Italie et le Luxembourg – ont présenté le 15 mars leurs premiers projets: il s'agit toujours de la phase de démarrage, sauf peut-être pour la France où le programme couvre déjà plusieurs initiatives.

Le docteur Kouchner, dans sa présentation, a souligné que les objectifs d'"Esther" restaient d'actualité, notamment:

- combler le déficit financier pour des programmes "sida". A travers le Fonds global et la Banque mondiale, les moyens disponibles pour des programmes "sida" ont crû sensiblement; pourtant, il existe toujours un déficit important;

- garantir l'accès au traitement. Combattre le fléau du sida n'est pas possible uniquement par des activités de prévention. Il faut un équilibre entre prévention et traitement. Pour les bailleurs de fonds, ceci n'implique pas seulement davantage de moyens financiers mais également des engagements à long terme;

- renforcer – c'est une nécessité urgente - les structures de santé dans les pays en voie de développement et le besoin d'investir plus dans les ressources humaines locales.

J'ai souligné dans mon intervention que notre participation se focalisera sur les pays des Grands Lacs, avec une attention particulière pour les projets de femmes qui, en Afrique, sont les plus vulnérables face à la maladie. Tout comme la pauvreté qui a un visage féminin, on peut dire la même chose du sida en Afrique.

Des projets seront initiés à travers le canal de notre coopération bilatérale. On pourra s'inspirer du projet luxembourgeois au Rwanda. Ce projet dans deux hôpitaux est exécuté par la société LUX-Development (l'équivalent de la CTB) qui fait appel à des experts de certains hôpitaux au Luxembourg pour des formations ou des consultations. Nous travaillerons donc de façon similaire. Par ailleurs, LUX-Development fait cet effort dans un des hôpitaux où la Belgique s'est également impliquée, à savoir l'hôpital de Kigali. A ce jour, je n'ai encore que quelques indications – que je considère plutôt comme frileuses – d'intérêt de la part des hôpitaux belges mais je suis convaincu que cela va changer.

J'aimerais également faire remarquer que le programme "Esther" ne se limite pas aux hôpitaux. D'autres institutions, ONG, associations de gens vivant avec le sida, associations de femmes et autres sont

Griekenland lid van werd.

Frankrijk, Portugal, Italië en Luxemburg, de vier stichtende landen, stelden hun eerste projecten voor.

Dr Kouchner, medevoorzitter van de vergadering, onderstreepte dat de doelstellingen van Esther hun actualiteitswaarde behouden: het tekort voor de aidsprogramma's wegwerken, in de ontwikkelingslanden de toegang tot de gezondheidszorg verzekeren en de gezondheidsstructuren versterken, en de investeringen in de plaatselijke human resources uitbreiden.

Ik benadrukte dat wij vooral in de landen van de Grote Meren zullen ingrijpen en dat wij onze aandacht op projecten voor vrouwen zullen toespitsen. Wij zullen daartoe het kanaal van onze bilaterale samenwerking benutten ; er zullen dus geen afzonderlijke begrotingsmiddelen worden uitgetrokken.

De Belgische ziekenhuizen gaven slechts weinig tekenen van – behoedzame – interesse. Bij het Esther-programma zijn andere partners, zoals de NGO's en de verenigingen, betrokken. Een van de doelstellingen van Esther is ook de Zuid-Zuid samenwerking aan te moedigen.

De Belgische deelname houdt geen verband met de concentratie van de ontwikkelingssamenwerking, wel met mijn prioritaire aandacht voor de strijd tegen aids en met het feit dat ik de samenwerking en het overleg tussen bilaterale geldschieters, en vooral met Luxemburg en met Nederland, wil bevorderen.

également des partenaires dans ce réseau. De plus, il s'agit non seulement de coopération entre institutions du nord et du sud mais un des objectifs est également de promouvoir une collaboration sud-sud, c'est-à-dire à laquelle plusieurs pays en voie de développement participent.

Puisque l'on travaillera par le biais de la coopération bilatérale, il n'y aura pas d'allocation budgétaire séparée pour le programme "Esther". Il s'agit plutôt d'introduire l'idée de mettre en réseau des partenaires dans certains de nos programmes bilatéraux. Il ne faut pas oublier non plus que nous avons considérablement augmenté les moyens de lutte contre le sida, notamment en doublant notre intervention pour 2007 auprès du "Global fund".

La décision de participer dans le programme "Esther" n'est pas liée à la politique de concentration dans la coopération bilatérale. Deux motivations prédominaient:

1. Ma priorité pour le problème du sida. La Coopération belge a dépensé en 2002 environ 35 millions d'euros pour les programmes sida. Mon intention est d'encore augmenter notre effort pour combattre cette pandémie.

2. Je veux également encourager plus de collaborations et plus de consultations entre partenaires bilatéraux, et surtout avec le Luxembourg et les Pays-Bas. Le programme "Esther" est une première occasion pour collaborer avec la Coopération luxembourgeoise. Je veux donc saisir cette chance à la suite de cette rencontre.

01.04 Yvan Mayeur (PS): Madame la présidente, je remercie le ministre pour sa réponse. Selon lui, pour l'instant, l'intérêt est frileux pour ce projet en Belgique. Non! Je vous fais une copie de la lettre que je vous ai adressée le 24 octobre, vous biffez la date et la remplacez par celle d'aujourd'hui et notre offre de participation reste ferme. Nous avons à Bruxelles des relations avec l'hôpital de Kigali, avec des hôpitaux au Congo et au Burundi. Cela correspond exactement à la Région des Grands lacs, que vous avez citée. En particulier, le service de pédiatrie de l'hôpital Saint-Pierre en matière de sida travaille déjà avec le Rwanda et le Luxembourg dans le cadre de ces programmes. Nous voudrions donc être à même de les compléter. Cela va de soi.

01.05 Marc Verwilghen, ministre: Monsieur Mayeur, je connais votre lettre et la volonté qui préside dans ce domaine. C'est l'unique institut duquel j'ai reçu une réponse en ce sens. Je suis convaincu que d'autres suivront. En effet, l'Institut tropical d'Anvers a également fait part de sa volonté de participer.

01.06 Yvan Mayeur (PS): Monsieur le ministre, allez-vous contacter les hôpitaux et réagir en ce sens? De notre côté, nous avons adressé une simple lettre, mais c'est vous qui allez reprendre...

01.07 Marc Verwilghen, ministre: Nous agissons par le biais de la CTB.

01.08 Yvan Mayeur (PS): Par le biais de la CTB? D'accord!

01.04 Yvan Mayeur (PS): Ik wil u er toch aan herinneren dat we u in oktober een voorstel deden, dat nog steeds geldig is. Er zijn al banden met Kigali en Burundi en onze dienst pediatrie werkt in Rwanda samen met Luxemburg.

01.05 Minister Marc Verwilghen: Uw voorstel was, samen met dat van het Antwerpse Instituut voor Tropische Geneeskunde, het enige.

01.06 Yvan Mayeur (PS): Zal u met de ziekenhuizen contact opnemen?

01.07 Minister Marc Verwilghen: Dat zal via de BTC gebeuren.

*L'incident est clos.
Het incident is gesloten.*

*La discussion des questions et interpellations est suspendue à 15.19 heures.
De bespreking van de vragen en interpellaties wordt geschorst om 15.19 uur.*

*Elle est reprise à 15.30 heures.
Ze wordt hervat om 15.30 uur.*

02 **Vraag van de heer Pieter De Crem aan de minister van Ontwikkelingssamenwerking over "het onnodige aantal kankerdoden bij kinderen in derdewereldlanden" (nr. 1947)**

02 **Question de M. Pieter De Crem au ministre de la Coopération au Développement sur "le nombre de décès d'enfants cancéreux qui auraient pu être évités dans les pays du Tiers-Monde" (n° 1947)**

02.01 **Pieter De Crem** (CD&V): Mevrouw de voorzitter, ik heb een vraag voor de minister over het onnodige aantal kankerdoden bij kinderen in de derdewereldlanden.

Mijnheer de minister, in wat wij de derde wereld noemen sterven nog altijd meer dan 100.000 kinderen aan kanker omdat de geneesmiddelen die hen een curatieve zorg zouden kunnen bieden niet kunnen worden betaald. Wanneer met dit curatieve aspect niet kan worden geheeld, blijkt dat de behandeling met morfine of morfinesurrogaten niet altijd mogelijk is.

Een van de grote problemen is dat een aantal kankerbestrijdende medicijnen niet op de lijst van essentiële geneesmiddelen van de Wereldgezondheidsorganisatie staan. Dat is natuurlijk bijzonder schrijnend wanneer we weten dat in het Westen een kind gemiddeld 70% kans heeft om kanker te overwinnen, maar dat in een derdewereldland kanker voor een kind automatisch een doodsvonnis betekent.

Ik heb een aantal concrete vragen. Stelt België ontwikkelingshulp ter beschikking van kinderen uit de derde wereld in de vorm van kankermedicijnen? Zo ja, is er daarvoor een budget voorzien en hoe wordt dit verdeeld? Zo nee, hebt u daaromtrent eigen opties die u neemt, wenst te nemen of zult nemen? Bestaat er een mogelijkheid om bij de WHO aan te dringen om kankerbestrijdende medicijnen op de lijst van essentiële geneesmiddelen te plaatsen?

02.02 **Minister Marc Verwilghen**: Mevrouw de voorzitter, collega De Crem, ten eerste, ik zou willen beamen dat het inderdaad zo is dat een groot aantal mensen – waaronder voornamelijk kinderen – jaarlijks sterft aan kanker en dat hun aantal vaak wordt onderschat. In het kader van de bilaterale samenwerking financiert België een aantal programma's waarbij de aankoop en de distributie van geneesmiddelen de hoofdmoot vormen.

Het opstellen van een lijst met basisgeneesmiddelen behoort evenwel tot de verantwoordelijkheid van elke lidstaat van de World Health Organisation. De lijst van de WHO wordt opgemaakt om de staten te helpen bij het opstellen van een norm, van een nationale

02.01 **Pieter De Crem** (CD&V): Chaque année, 100.000 enfants meurent du cancer dans les pays du tiers-monde faute d'argent pour payer les médicaments nécessaires. Certains d'entre eux ne reçoivent même jamais de morphine ou de dérivés de celle-ci pour soulager la douleur. Le fait que les médicaments contre le cancer ne figurent pas sur la liste des médicaments essentiels de l'OMC constitue un problème important.

L'aide au développement offerte par la Belgique comprend-elle la fourniture de médicaments contre le cancer à l'intention des enfants? Dans l'affirmative, à combien s'élève le budget dégagé à cet effet et comment est-il réparti? Dans la négative, le ministre a-t-il défini ses propres options en la matière? Insistera-t-il auprès de l'OMC pour que les médicaments contre le cancer figurent sur la liste des médicaments essentiels?

02.02 **Marc Verwilghen**, ministre: Je confirme que le nombre de personnes, principalement des enfants qui meurent du cancer dans les pays du tiers-monde est fréquemment sous-estimé.

Dans le cadre de la coopération bilatérale, la Belgique finance des programmes d'achat et de distribution de médicaments. Il est

lijst die is aangepast aan hun specifieke situatie. Daarbij wordt steeds als voorwaarde opgelegd dat de betrokken producten moeten opgenomen zijn op de lijst van de essentiële geneesmiddelen. Er wordt evenwel zelden één bepaalde categorie van geneesmiddelen gespecificeerd. In die zin heeft België in het verleden reeds bij herhaling kankermedicijnen gefinancierd, maar alleen als onderdeel van een meer globale ondersteuning van de gezondheids- en farmaceutische sector.

Ik kom tot uw tweede vraag. Om de reden die ik hier juist heb aangehaald, is het moeilijk voor de Belgische samenwerking – en dan voornamelijk nog het luik directe bilaterale samenwerking – om het exacte aandeel te schatten dat in het budget aan dit soort van molecule zou worden toegekend via een nationale aankoopcentrale die door onze samenwerking wordt gesteund. Dat is een bijna onbegonnen werk.

Ten derde, de aankoop en de distributie van de geneesmiddelen blijven een prioriteit van het beleid. Zoals in het verleden is het evenwel niet de bedoeling om in de bilaterale samenwerking specifieke subcategorieën te financieren.

Bij uw vierde vraag moet opgemerkt worden dat op de lijst met basisgeneesmiddelen van de WHO meer dan 300 moleculen staan, waaronder pijnstillende middelen, afgeleid van heroïne, alsook een twintigtal producten die rechtstreeks bestemd zijn voor de behandeling van verschillende vormen van kanker. Die kunt u trouwens vinden op de pagina www.who.int/net. Ik heb die hier ook volledigheidshalve afgedrukt, mocht u die onmiddellijk wensen te ontvangen.

02.03 **Pieter De Crem** (CD&V): Ik heb dat adres genoteerd. Ik dank de minister voor zijn antwoord.

L'incident est clos.
Het incident is gesloten.

03 **Question de Mme Zoé Genot au ministre de la Coopération au développement sur "la coopération entre la CTB et la DGCD" (n° 2007)**

03 **Vraag van mevrouw Zoé Genot aan de minister van Ontwikkelingssamenwerking over "de samenwerking tussen de BCT en de DGOS" (nr. 2007)**

03.01 **Zoé Genot** (ECOLO): Madame la présidente, monsieur le ministre, deux grandes instances se partagent le paysage de notre coopération. Bien sûr, d'autres acteurs sont très importants mais la CTB et la DGCD sont prédominantes et doivent travailler en bonne entente pour permettre un fonctionnement adéquat de la coopération.

La note de politique générale du ministre prévoyait, en matière de coopération, une plus grande harmonisation entre les services compétents pour la coopération au développement que sont la CTB et la DGCD. Dans sa note, le ministre énumérait plusieurs mesures, dont notamment – je cite –:

- "l'organisation et l'harmonisation des systèmes de contrôle interne des deux institutions;
- les systèmes informatiques des deux institutions doivent également

de la responsabilité de chaque Etat membre de l'OMS de dresser une liste des médicaments de base, la liste de l'OMS ne servant que d'aide à la rédaction des listes nationales. A cet égard, il y a une condition à remplir: les produits choisis doivent figurer sur la liste des médicaments essentiels.

Toutefois, une catégorie déterminée de médicaments est rarement spécifiée. Il ne fait aucun doute que la Belgique a déjà financé des médicaments anti-cancéreux mais uniquement dans le cadre de programmes globaux, à titre de mesure parmi d'autres. Voilà pourquoi il est malaisé d'estimer la part de ce type de molécules dans le budget total. L'achat et la distribution de médicaments reste une priorité de notre politique mais le but n'est pas le financement de sous-catégories spécifiques. Sur la liste de l'OMS figurent du reste plus de 300 molécules parmi lesquelles les dérivés de l'héroïne et une vingtaine d'anticancéreux.

03.01 **Zoé Genot** (ECOLO): Op het vlak van ontwikkelings-samenwerking bevat de beleidsnota van de minister een rist maatregelen om de samenwerking tussen het Directoraat-Generaal Ontwikkelingssamenwerking (DGOS) en de Belgische Technische Coöperatie (BTC) vlotter te laten verlopen. Daartoe behoren de organisatie en een harmonisatie van de interne controlesystemen van beide instellingen, het op elkaar afstemmen en het

être compatibles et accessibles de manière à ce que l'échange correct d'informations fasse partie de la culture des deux entités;

- une meilleure description de la mission, tout comme une meilleure répartition des tâches des attachés à la coopération et des représentants de la CTB".

Un certain nombre de projets prennent du retard parce que les dossiers coïncident, à un moment ou à un autre, au cours de l'examen dans l'une ou l'autre des institutions. C'est une des raisons pour lesquelles, parfois, à l'issue d'une année, certains projets n'ont pas pu être menés à bien. C'est clairement dommageable sur le terrain. Il ne s'agit pas simplement de quelques petites lignes "sympathiques" dans une note de politique générale mais d'un objectif qui doit réellement être poursuivi.

M. le ministre peut-il me dire quelles mesures concrètes ont été prises en matière de coopération entre ces deux grands organismes ?

03.02 Marc Verwilghen, ministre: Madame la présidente, madame Genot, la collaboration et l'échange d'informations entre la CTB et la DGCD demeurent un souci majeur.

Il est évident que nous - l'administration et moi-même, pour ne pas citer le comité de direction de la CTB - devons disposer, à tout moment, des data financiers et opérationnels fiables. Cette information et son échange sont indispensables afin de me permettre une gestion digne de ce nom. De plus, cet élément constituait un élément-clé de la réforme dite "Moreels".

J'ai développé plusieurs initiatives afin d'arriver à ce résultat tellement nécessaire et attendu:

- Elaboration d'un protocole entre la CTB et la DGCD quant aux formats des échanges financiers accompagnés d'un calendrier approprié. Cette analyse vient d'être terminée.
- Elaboration et harmonisation des points de contrôle. Cette analyse est en cours. Nous attendons les résultats d'un consultant "Delta I" qui s'occupe de l'analyse et de l'organisation du contrôle interne de la DGCD.
- Initiative de modification de certaines délégations données aux attachés de coopération afin d'accélérer le processus d'identification et de formulation relatif à nos dossiers bilatéraux car, dans la pratique, des problèmes se posaient.
- Organisation d'une concertation régulière et obligée entre les comités de direction de la CTB et de la DGCD.
- Elaboration du statut social de la CTB, tel que prévu par la loi portant la création de la CTB. Ce statut fait défaut depuis quatre ans alors qu'il s'agit d'une obligation légale.

J'ai chargé le professeur Van Eeckhoutte, professeur à l'université de Gand et expert reconnu en la matière, de mener ce dossier jusqu'au bout.

Nonobstant ce nombre impressionnant de mesures, je ne vous cache pas aujourd'hui une inquiétude grandissante par rapport à la problématique de la gestion des données au sein de la CTB. Tout ceci m'interpelle d'autant plus que j'ai dû constater un manque

toegankelijker maken van de informaticasystemen en een betere taakomschrijving en -aflijning van de attachés en van de BTC-vertegenwoordigers.

Kan u me meedelen welke concrete maatregelen genomen werden op het vlak van de samenwerking tussen deze twee instellingen en tot welke resultaten ze geleid hebben?

03.02 Minister Marc Verwilghen: We besteden veel aandacht aan de samenwerking en informatie-uitwisseling tussen de BTC en het DGOS omdat het bestuur over betrouwbare financiële gegevens en bedrijfsgegevens moet beschikken. Bovendien speelde dit een sleutelrol in de hervorming-Moreels.

Ik heb een aantal initiatieven genomen om dit doel verder na te streven.

Op de eerste plaats de opstelling van een protocol tussen de BTC en de DGOS over de formats voor de financiële verrichtingen die volgens een nauwkeurige timing moeten verlopen.

Op de tweede plaats de formulering en het op elkaar afstemmen van de controlepunten. We wachten ter zake op de resultaten van de analyse die aan de consultingfirma Delta I werd toevertrouwd.

Ten derde, de aanpassing van bepaalde bevoegdheidsdelegaties van de attachés van ontwikkelingssamenwerking, teneinde de bilaterale dossiers sneller te identificeren en te formuleren.

Ten vierde, de invoering van

d'absorption aigu: 89 millions d'euros d'exécution par rapport à 136 millions de budget révisé et 140 millions du budget initial en 2003. Ces chiffres parlent d'eux-mêmes.

En conclusion, je tiens à souligner que je suis cette problématique de près. Je tiendrai le Parlement informé des actions que je compte entreprendre dans le futur.

regelmatig en verplicht overleg tussen de directiecomités van de DGOS en de BTC.

Ten slotte, de uitwerking van het sociaal statuut van de BTC zoals bepaald bij de wet tot oprichting van de BTC.

Professor Van Eeckhoutte van de Universiteit Gent werd gelast dit dossier tot een goed einde te brengen.

Ondanks deze maatregelen blijf ik bezorgd over het gegevensbeheer bij de BTC, die slechts 89 miljoen euro heeft besteed, terwijl in de herziene begroting 136 miljoen euro werd ingeschreven en in de oorspronkelijke begroting van 2003 140 miljoen euro.

Ik volg de ontwikkeling van dit dossier van nabij en zal het Parlement op de hoogte houden van de toekomstige en noodzakelijke acties die ik zal ondernemen.

03.03 Zoé Genot (ECOLO): Madame la présidente, je me réjouis de constater le souci du ministre en la matière. J'espère qu'il aura plus de chance au niveau des audits et des consultations que ce qu'on a pu voir – pour un prix pourtant exorbitant – avec Copernic durant la dernière législature.

J'espère aussi qu'on analysera de façon systémique l'endroit où les dossiers bloquent dans les passages CTB-DGCD et que l'on ne s'arrêtera pas à la réaction de certains qui se renvoient un peu facilement la balle. On évitera ainsi de mettre en cause celui qui se défend le moins bien et qui n'est peut-être pas le plus responsable. En tout cas, il est évident que la situation doit être débloquée car voir ces crédits inutilisés, alors que les besoins sur le terrain sont criants – et sont d'ailleurs portés par les organes que sont la CTB et la DGCD –, est totalement inacceptable.

03.04 Marc Verwilghen, ministre: Je ne compte pas participer comme Jean-Michel Saive à une partie de ping-pong!

03.03 Zoé Genot (ECOLO): Ik waardeer de bezorgdheid van de minister en hoop dat het resultaat van de audit hem onder andere zal toelaten het probleem systematisch te analyseren, zodat niet alleen die personen die zich het slechtst kunnen verdedigen, verantwoordelijk zouden worden gesteld.

03.04 Minister Marc Verwilghen: Aan pingpongspelletjes wens ik inderdaad niet deel te nemen.

*L'incident est clos.
Het incident is gesloten.*

04 Question de Mme Zoé Genot au ministre de la Coopération au développement sur "la fin annoncée des micro-crédits et d'autres déclarations du numéro 1 de la CTB" (n° 2008)

04 Vraag van mevrouw Zoé Genot aan de minister van Ontwikkelingssamenwerking over "het aangekondigde einde van de microkredieten en andere verklaringen van de nummer één van de

BTC" (nr. 2008)

04.01 Zoé Genot (ECOLO): Madame la présidente, monsieur le ministre, tout le monde connaît les fameux micro-crédits. D'ailleurs, l'année 2005 a été déclarée, par les Nations unies, "année de la micro-finance". A l'heure actuelle, plus de 100 millions de micro-entrepreneurs dans le monde sont concernés.

Quel est le principe? On prête de minuscules sommes à de tout petits acteurs privés locaux. Quand le prêt est remboursé correctement, on peut accorder un deuxième petit prêt. Cela permet à toute une série d'acteurs privés locaux de créer un minimum de richesses, ce qui diminue le seuil de pauvreté. Dans 90% des cas - M. le ministre a montré qu'il était sensible à cet aspect à l'occasion d'autres réponses -, ces bénéficiaires sont des femmes. Quand les femmes voient leur niveau de vie s'élever, cela a un effet global positif sur la société dans laquelle elles évoluent. En effet, très souvent, elles mettent en place un environnement plus favorable en matière de santé et d'éducation. Les effets indirects sont donc très intéressants.

Le potentiel de ces micro-crédits est encore immense. Beaucoup de gens pourraient encore être touchés. Ainsi, les Nations unies estiment qu'approximativement 500 millions de personnes, disposant de bas revenus, pourraient bénéficier de cet accès à la micro-finance. C'est la raison pour laquelle j'ai été un peu étonnée en lisant les déclarations de M. Ludo Poelaert, délégué à la gestion journalière de la CTB. Ce dernier a déclaré dans le "Tijd" du 23 février 2004: "Er is nu al overeenstemming bereikt dat we af moeten van de microkredieten." Un accord aurait donc été conclu pour mettre fin à ces micro-crédits. Cela m'étonne beaucoup étant donné l'immense intérêt de ces derniers.

J'ai demandé à un collaborateur de lire le "Tijd", chaque jour, afin de vérifier si un démenti allait paraître, ce qui n'a pas été le cas.

- Le ministre est-il d'accord avec la déclaration de M. Poelaert dans le "Tijd"?
- Quelle est la vision du ministre sur les micro-crédits en général et sur la politique de CTB en la matière?
- Quelle est la vision du ministre sur le commerce équitable en général?

Dans l'article précité, M. Poelaert faisait une série de déclarations qui peuvent s'inscrire dans la discussion que nous aurons, dans la deuxième partie des travaux de notre commission. Il insiste sur le partenariat avec le privé, le décrivant comme étant la future priorité de la CTB. Cela ne me semble pas totalement en concordance avec votre note de politique générale qui était, à mon avis, plus mesurée.

On pouvait, par exemple, lire dans cet article:

- "Poelaert vindt de uitbouw van de privé-sector in ontwikkelingslanden een prioriteit."

Je vous traduis la suite:

- "M. Poelaert travaille à ce que la CTB mette sur pied une consultance pour le Sud."
- "La construction d'un système bancaire au Congo est une priorité."
- "La CTB doit mieux se profiler par rapport au monde des affaires en

04.01 Zoé Genot (ECOLO): 2005 werd door de Verenigde Naties uitgeroepen tot het "Internationaal Jaar van de Microlening". Thans zijn er over de hele wereld verspreid meer dan 100 miljoen micro-ondernemers die hiervoor in aanmerking komen.

Volgens het principe van de microkredieten worden er erg kleine bedragen aan kleine plaatselijke privé-actoren geleend, waarmee ze een minimum aan welstand kunnen bereiken en aldus de armoededrempel terugdringen.

In 90% van de gevallen zijn de begunstigen vrouwen. Ze zorgen vaak voor een gezondere omgeving en voor een betere opvoeding. De indirecte resultaten zijn dus erg positief.

In deze microkredieten schuilen er nog enorme mogelijkheden. Volgens een schatting van de Verenigde Naties komen ongeveer 500 miljoen mensen met een laag inkomen in aanmerking om in dit systeem van microfinanciering te stappen.

Ik was dan ook erg verbaasd dat de heer Ludo Poelaert, verantwoordelijke voor het dagelijks beheer van de BTC, in "De Tijd" van 23 februari 2004 verklaarde dat er zou zijn overeengekomen om deze microkredieten af te schaffen. Tot heden werd deze informatie niet weerlegd.

Schaart u zich achter deze verklaring? Wat is uw visie over de microkredieten, eerlijke handel en het beleid van de BTC ter zake?

In het vermelde artikel heeft de heer Poelaert een aantal verklaringen afgelegd over de bespreking die we in het tweede deel van de werkzaamheden van

Belgique."

Ces déclarations ne me paraissent pas compatibles avec les objectifs définis comme les vôtres dans votre note de politique générale.

J'aimerais donc obtenir votre réaction. J'imagine qu'on en reparlera dans la deuxième partie de cette commission.

04.02 Marc Verwilghen, ministre: Madame la présidente, collègue Genot, avant toute chose, je souhaite préciser que les propos tenus par M. Poelaert, directeur général de la CTB, dans "De Tijd" du 23 février 2004, n'ont fait l'objet d'aucune concertation, ni avec ma cellule stratégique, ni avec mon administration et n'engagent dès lors que lui.

Durant l'année 2005, une attention particulière sera consacrée au thème du micro-financement par la communauté internationale. En effet, 2005 sera l'année mondiale du micro-financement, ainsi que vous l'avez signalé. La Belgique ne manquera pas de s'inscrire dans cette voie et, par conséquent, concrétisera des actions sur le terrain en utilisant cet outil de développement. Moi-même, j'ai pu constater, lors de mes visites dans les trois continents, qu'il existe beaucoup de ces projets et qu'ils fonctionnent très bien, parfois mieux que d'autres instruments plus traditionnels.

Afin que les choses soient bien claires, la compétence au niveau des choix stratégiques, comme au niveau du choix des secteurs et des thèmes de développement, relève des autorités belges compétentes en la matière, le gouvernement et ce parlement notamment, mais pas la CTB.

Quant au commerce équitable, il s'agit d'un instrument de développement intéressant. Je veux encourager des initiatives au niveau de la production, de la commercialisation et de la promotion de la consommation des produits équitables.

Par exemple, la semaine du commerce équitable en octobre est une très bonne idée pour la promotion des produits, pour sensibiliser et attirer le grand public. Je soutiens d'ailleurs cette initiative. Cette semaine encore, nous avons d'ailleurs pris quelques initiatives encourageant encore davantage le choix de cette voie.

Actuellement, plusieurs initiatives visant à la promotion du commerce équitable existent. Cependant, elles sont éparpillées et constituent un monopole de fait aux mains des cinq ONG s'occupant du "Fair Trade". J'entends réorganiser ces initiatives afin de rendre l'activité plus cohérente et d'ouvrir le secteur aux importateurs commerciaux et aux distributeurs qui commercialisent des produits "labellisés".

Tout développement durable passera par le développement du tissu économique local dans ces pays.

L'initiative d'un genre de "consultancy" pour le Sud, tel que développée par M. Poelaert, ne se situe pas dans le cadre légal que j'ai situé plus haut. La CTB a cependant la possibilité d'affecter des fonds propres à des projets de développement. Nonobstant le doute quant à la capacité d'un autofinancement de la part de la CTB, j'ai

onze commissie hadden gepland. Hij schuift het toekomstig partnerschap met de privé-sector naar voor als een prioriteit van de BTC. Dat lijkt me in strijd met wat u in uw beleidsnota schrijft.

04.02 Minister Marc Verwilghen: Over de uitspraken van de directeur-generaal van de BTC in "De Tijd" van 23 februari 2004 was er geen enkel overleg met mijn diensten en hij deed ze dus te persoonlijke titel.

2005 wordt het wereldjaar van de microfinanciering en België zal voor zijn concrete acties ter plaatse van dat interessante ontwikkelingsinstrument gebruik maken.

De strategische keuzes en de keuze van de sectoren en van de ontwikkelingsthema's vallen onder de bevoegdheid van de Belgische overheid, meer bepaald van de regering en van het federale Parlement, en dus niet van de BTC.

Ik wil initiatieven op het vlak van de productie en de commercialisering van en de reclame voor eerlijke producten aanmoedigen.

Er bestaan al verschillende initiatieven om de eerlijke handel aan te moedigen. Het gaat echter om versnipperde initiatieven, die helemaal in handen zijn van de vijf NGO's die zich met Fair Trade bezighouden. Ik wil die initiatieven reorganiseren en ze coherenter maken. Ik wil ze ook openstellen voor de commerciële importeurs en voor de distributeurs die gelabelde producten op de markt brengen.

Duurzame ontwikkeling kan niet buiten de ontwikkeling van het economisch weefsel ter plaatse.

Een consultancy-initiatief voor het Zuiden, zoals de heer Poelaert voorstelt, past niet in het

des questions relatives à l'opportunité d'une telle démarche.

Quant à la réhabilitation du système bancaire en RDC, ici aussi les propos de M. Poelaert empiètent sur le cadre légal qui réserve le domaine de ce genre d'action plutôt à la société BIO créée par le législateur à ces fins. Je ne compte pas méconnaître la volonté du législateur sur ce point.

aangehaalde wettelijk kader. De BTC kan wel eigen financiële middelen aan ontwikkelingsprojecten besteden. Ik heb niet alleen mijn twijfels bij een mogelijke zelffinanciering van de BTC, maar heb ook vragen bij de opportuniteit van zo een initiatief.

De verklaringen van de heer Poelaert over de sanering van het banksysteem in de DRC druisen eveneens in tegen het wettelijk kader volgens hetwelk dergelijke acties uitsluitend tot de bevoegdheid van de door de wetgever opgerichte Belgische Investeringsmaatschappij voor Ontwikkelingslanden (BIO) behoren.

04.03 Zoé Genot (ECOLO): Madame la présidente, la réponse du ministre me paraît totalement satisfaisante. J'espère que, sur le terrain, on va pouvoir remettre un peu d'ordre dans ce domaine. J'espère cependant que les mesures qu'il compte prendre pour permettre un meilleur accès aux acteurs privés, dans le cadre du commerce équitable, ne le seront pas dans un contexte de guerre larvée par rapport aux avants-gardes qui ont lancé ces structures. Les ONG ont réalisé un énorme travail de débroussaillage dans un terrain encore vierge. Je répète que les mesures qui doivent être prises pour encourager ce commerce et en assurer une ampleur croissante ne peuvent l'être au détriment des acteurs qui ont lancé ce large mouvement.

04.03 Zoé Genot (ECOLO): Naar ik hoop zullen de maatregelen die u op het oog heeft om het terrein van de eerlijke handel toegankelijker te maken voor de privé-actoren niet ten koste gaan van de actoren die aan de basis liggen van deze brede beweging.

*L'incident est clos.
Het incident is gesloten.*

05 Interpellation de Mme Zoé Genot au ministre de la Coopération au développement sur "l'utilisation de crédits de la coopération au développement pour la politique climatique belge" (n° 264)

05 Interpellatie van mevrouw Zoé Genot tot de minister van Ontwikkelingssamenwerking over "het gebruik van kredieten voor ontwikkelingssamenwerking voor het Belgische klimaatbeleid" (nr. 264)

05.01 Zoé Genot (ECOLO): Madame la présidente, nous avons déjà eu l'occasion d'aborder ce thème lors de ma question du 10 février. Il est intéressant, maintenant que les choses ont avancé, de revoir cette problématique dans sa globalité.

05.01 Zoé Genot (ECOLO): Toen de akkoorden van Marrakech inzake het toezicht op de naleving van het Protocol van Kyoto werden ondertekend, zat België de Europese delegatie voor. De ontwikkelingslanden hadden zich achter deze akkoorden geschaard op voorwaarde dat de mechanismen voor schone ontwikkeling niet zouden kunnen worden aangewend door uit de fondsen

On se souvient des accords de Marrakech sur le suivi du Protocole de Kyoto. A cette occasion, la délégation européenne avait été présidée par la Belgique, avec M. Deleuze. On avait pu obtenir un certain nombre de clarifications. Les pays en voie de développement avaient exprimé très précisément leurs craintes de voir les pays riches utiliser des mécanismes de développement propre à leur profit et, par ce biais, diminuer les crédits de la coopération. Pour décoincer la situation et pour que les pays en voie de développement

se rangent dans le suivi du Protocole de Kyoto, on leur avait promis que les mécanismes de développement propre ne pourraient pas être utilisés en puisant dans les fonds de la coopération au développement. A cette condition, les pays en voie de développement ont accepté eux aussi de rentrer dans la dynamique du suivi du Protocole de Kyoto.

De nombreux conseils européens, notamment le Conseil européen de l'environnement du 12 octobre 1999, ont eux aussi précisé que les ODA – les crédits à la coopération en tant que telle – ne pouvaient pas être utilisés pour l'acquisition des crédits d'émission. Je cite: "Noting that these funds should not be used to finance the acquisition of credits of emission". Le Conseil du 11 novembre 1999 a également rappelé que ces crédits de coopération ne pouvaient pas être utilisés dans le cadre des mécanismes de développement propre. On voit donc que le cadre est bien défini.

Par ailleurs, on a pu voir des organismes belges, comme le Conseil fédéral de Développement durable, où sont représentés la société civile et les partenaires sociaux, s'exprimer de la même voix, notamment dans leur avis sur la note stratégique thématique sur l'Environnement de la direction générale de la coopération internationale du 17 décembre 2002. Le Conseil fédéral de développement durable rappelle, je cite, "Il faut éviter qu'au lieu d'appliquer le principe du 'pollueur-payeur', l'on utilise dans le cadre de projets de mécanismes de développement propre (MDP) les moyens destinés à la coopération au développement pour réaliser les objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Il faudra donc s'assurer que les fonds utilisés en matière de mécanismes de développement propre soient des fonds additionnels aux fonds destinés à la coopération au développement".

L'ensemble des acteurs, à différents niveaux, a été très clair sur cette position. Au niveau belge, cependant, on voit une série de prises de positions totalement antagonistes au cadre tel qu'il était prévu. Ainsi, il semblerait que lors du comité de concertation du 8 mars 2004, il ait été établi, pour autant que le comité d'aide au développement de l'OCDE le permette et sans préjudice à une éventuelle défédéralisation de la coopération au développement, qu'une partie du coût des projets de "Clean Development Mechanisms", financée par les autorités fédérales pourra être financée par le budget fédéral de la Coopération au développement. Cela concernerait entre autres les frais de développement de capacité, des frais d'études et d'autres frais de transaction.

Revenons-en aux résultats du méga-conseil d'Ostende. Le texte relatif à la Coopération belge au développement précise: "La Coopération belge au développement lance trois nouvelles initiatives en matière de mécanismes de développement propre. Le savoir-faire à mettre en œuvre et les moyens nécessaires pour les investissements dans les mécanismes de développement propre proviendront, en premier lieu, des entreprises.

La Coopération belge au développement informera les entreprises sur les procédures et les opportunités en matière de mécanismes de développement propre et dégagera des fonds pour encourager ces mécanismes et les accompagner. Il s'agira donc de guider les entreprises dans ces procédures complexes. Par ailleurs, un fonds

pour ontwikkelings-samenwerking te putten.

Verscheidene Europese raden verduidelijkten dat de ODA - de eigenlijke kredieten voor ontwikkelingssamenwerking - niet konden worden gebruikt om emissiekredieten te verwerven. Ook de Raad van 11 november 1999 bevestigde dat deze kredieten voor ontwikkelings-samenwerking niet konden worden aangewend in het kader van de mechanismen voor schone ontwikkeling.

Belgische organismen zoals de Federale Raad voor Duurzame Ontwikkeling, waarin de burgers en de sociale partners zijn vertegenwoordigd, hebben een soortgelijk standpunt vertolkt, met name in hun advies betreffende de thematische strategische nota over het milieu, die op 17 december 2002 door de Directie-generaal Internationale Samenwerking werd uitgebracht.

We kunnen alleen maar vaststellen dat België standpunten inneemt die strijdig zijn met het vooropgestelde kader.

Voor zover het Comité voor ontwikkelingshulp van de OESO het toelaat en zonder afbreuk te doen aan een eventuele defederalisering van de Ontwikkelingssamenwerking zou het overlegcomité van 8 maart 2004 immers hebben bepaald dat een deel van de door de federale overheid gefinancierde kosten voor de CDM-projecten (Clean Development Mechanisms) kan worden betaald met de federale begroting van Ontwikkelings-samenwerking.

In de tekst die de Ministerraad van Oostende heeft opgesteld over de Belgische Ontwikkelingssamenwerking staat dat de knowhow en de nodige middelen voor de investeringen in schone ontwikkelingsmechanismen in de eerste

sera créé dont la mission sera d'investir dans des projets de mécanismes de développement propre dans les pays en voie de développement.

Les revenus de ces investissements seront répartis entre actionnaires du fonds sous la forme de droits d'émission. La Coopération belge au développement apporte un capital de démarrage directement proportionnel à la participation des entreprises".

En fait, il s'agit essentiellement d'entreprises à la recherche de droits d'émissions, mais dont la taille ou le savoir-faire sont insuffisants pour qu'elles puissent identifier elles-mêmes les projets de mécanisme et les exécuter.

Je poursuis: "Ce sont en premier lieu les pays partenaires de la Belgique qui seront pris en considération pour bénéficier de ces interventions du fonds, mais celles-ci pourront être élargies à des pays pour lesquels il existe un grand intérêt pour la réalisation de projets de ce type de mécanisme."

Un peu plus loin, mais des clarifications sont nécessaires quant à ce paragraphe, car il peut être interprété de diverses manières: "Conditions d'intervention de la Coopération belge au développement dans ces mécanismes. Comme stipulé dans les accords de Marrakech, l'affectation de moyens financiers de l'Etat aux projets de mécanismes de développement propre ne pourra avoir pour effet de détourner les flux actuels d'aide au développement. Des moyens devront toutefois provenir de nouvelles sources de financement au-delà de l'objectif OCDE de 0,7%."

Cela signifie-t-il qu'il faut attendre que le taux fixé de 0,7% soit atteint pour permettre un investissement de l'argent de la Coopération dans ces mécanismes? Ou doit-on comprendre que tout moyen nouveau dégagé dans le cadre de la coopération pourra être investi dans ces mécanismes?

Ceci serait assez inquiétant étant donné que, de manière générale, le budget n'augmente pas. Si l'on commence à l'amputer de ces mesures, il diminuera.

Autre élément important. Quelle est la position défendue par la Belgique au niveau de l'OCDE? A l'heure actuelle, un groupe de travail se réunit et discute de la façon dont ces mécanismes peuvent être pris en compte et quantifiés ou non dans la coopération au développement. La position belge n'est absolument pas facile à cerner.

Pour nous, les accords de Marrakech sont clairs. Aucun des moyens de la coopération au développement ne peut être utilisé pour notre politique climatique; ce n'est pas son rôle. Il n'y a pas de raison que ce soit l'OCDE, c'est-à-dire les pays riches, qui décide si tel peut être le cas ou non. Un changement de position serait totalement incohérent et inacceptable par rapport aux engagements que notre pays a pris à Marrakech.

Ces dernières années, nous étions très clairement dans le camp des pays progressistes, comme les pays scandinaves, par exemple, qui

plaats afkomstig zullen zijn van de ondernemingen. De Belgische Ontwikkelingssamenwerking zal de ondernemingen inlichten over de procedures en de mogelijkheden inzake schone ontwikkelingsmechanismen en zal fondsen vrijmaken om die mechanismen te promoten en te begeleiden. Er wordt gepland een fonds op te richten met als taak te investeren in schone ontwikkelingsmechanismen in de ontwikkelingslanden.

Het gaat vooral om ondernemingen die op zoek zijn naar emissierechten, maar die te klein zijn of te weinig knowhow hebben om een project voor schone ontwikkelingsmechanismen te identificeren en uit te voeren.

De paragraaf over de voorwaarden waarop de Belgische Ontwikkelingssamenwerking tegemoet-komt in die mechanismen is dubbelzinnig en vraagt om opheldering: "Zoals vastgelegd in de Marrakesh Akkoorden mogen de financiële middelen van de staat die aangewend zullen worden voor CDM-projecten niet resulteren in het afleiden van bestaande stromingen van ontwikkelingsgeld, maar moeten het resultaat zijn van allocaties van nieuwe geldstromen, boven op de OESO-norm van 0,7%."

Betekent dit dat het vastgestelde cijfer van 0,7% moet worden gehaald opdat Ontwikkelingssamenwerking in die mechanismen kan investeren? Of moeten we hieruit afleiden dat elk nieuw middel dat voor de samenwerking wordt vrijgemaakt in die mechanismen kan worden geïnvesteerd?

De begroting stijgt niet en wanneer men er die maatregelen mee gaat financieren, zal ze nog dalen!

soutenaient cette position. Avons-nous changé de camp? Sommes-nous parmi les pays qui promeuvent cette possibilité d'utiliser les fonds de la coopération pour diminuer nos émissions?

Des augmentations du budget de la coopération sont promises. Si c'est pour les dévier vers une politique climatique qui nous est favorable, c'est inacceptable.

Du 6 au 17 décembre 2004 se tiendra à Buenos Aires le "COP 10", c'est-à-dire le suivi du protocole de Kyoto. Si les pays en développement constatent que nous n'avons pas respecté les accords de Marrakech, il sera totalement impossible d'aboutir à un accord sur le suivi du protocole de Kyoto à l'issue de 2012. Les accords avec des pays en voie de développement comme l'Inde et la Chine avaient déjà été très difficiles à conclure. Les efforts que nous leur avons demandés en matière de réduction des émissions ont déjà été considérés comme "limites". Si nous envoyons un signal négatif comme celui qui semble se dégager à l'heure actuelle, il n'y aura plus d'accord.

Un autre aspect qui nous paraît inquiétant dans les déclarations faites à l'issue du sommet d'Ostende, c'est que l'on retourne à une coopération nettement plus liée. On sait qu'un des acquis de la coopération belge aujourd'hui, c'est que les pays du Sud ne sont pas obligés de s'adresser forcément à des entreprises belges dans le cadre de projets. Revenons-nous maintenant à cette politique qui prévoit qu'il faut travailler avec des entreprises belges pour bénéficier des fonds de la coopération? La coopération, qui est censée être le défenseur des pays du Sud en Belgique, va-t-elle devenir un acteur qui privilégiera les intérêts des entreprises belges plutôt que ceux des pays du Sud? Le fait que ces politiques, qui relevaient précédemment de la compétence du ministère de l'Environnement, aient été transférées à présent au SPF Coopération au développement me paraît un signal très clair en la matière.

Welk standpunt verdedigt België op het niveau van de OESO, waar een werkgroep zich over deze aangelegenheid buigt?

De akkoorden van Marrakech zijn nochtans duidelijk: de middelen van Ontwikkelingssamenwerking mogen in geen geval voor het klimaatbeleid worden gebruikt. Indien we nu een ander standpunt innemen, stappen we af van de verbintenissen die ons land in Marrakech aanging en dat zou onaanvaardbaar zijn.

Zijn we overlopers? Maken we nu deel uit van de landen die de mogelijkheid om de ontwikkelingsbegroting te gebruiken voor de vermindering van onze uitstoot, verdedigen?

Het is onaanvaardbaar eerst een stijging van de begroting Ontwikkelingssamenwerking in het vooruitzicht te stellen, om die vervolgens te gebruiken voor een klimaatbeleid waar wij beter van worden.

Van 6 tot 17 december 2004 vindt in Buenos Aires COP 10 plaats, de conferentie die instaat voor de follow-up van het protocol van Kyoto. Als de ontwikkelingslanden vaststellen dat wij de akkoorden van Marrakech niet naleven, wordt het onmogelijk na 2012 een akkoord af te sluiten over de follow-up van het Kyoto-protocol.

Uit de verklaringen die na afloop van de top in Oostende werden afgelegd, blijkt dat ons land terugkeert naar een meer gebonden hulp. Keren we terug naar een beleid dat de middelen van ontwikkelingssamenwerking aan Belgische ondernemingen wil voorbehouden? Zal Ontwikkelings-samenwerking de belangen van de Belgische bedrijven vóór die van de landen uit het Zuiden stellen? Het feit dat die beleidsdomeinen, die eerst tot de bevoegdheid van het ministerie van Leefmilieu behoorden,

05.02 Marc Verwilghen, ministre: Madame la présidente, madame Genot, lors de la septième "conference of parties" du traité climatique à Marrakech en 2001, il a été décidé que les investissements publics dans les projets de "clean development mechanism" doivent être financés par des moyens additionnels et non par le budget existant de la Coopération au développement.

Le paragraphe 523 du plan fédéral pour le développement durable de 2000 à 2004 a confirmé cette décision. Et la Coopération au développement belge respectera les accords de Marrakech. Elle les a d'ailleurs repris lors du sommet d'Ostende.

A l'heure actuelle le groupe de travail "environnement" du comité d'aide au développement de l'OCDE se penche sur la question de savoir si les investissements publics dans les projets de "clean development mechanism" peuvent être considérés comme "official development aid" (ODA).

Les opinions des membres du groupe de travail "environnement" sont partagées sur les différentes options.

Première option: "full restriction". Certains donateurs estiment que les investissements publics dans des projets de "clean development mechanism" ne peuvent en aucun cas être considérés comme ODA.

Deuxième option: "no restriction". D'autres donateurs sont d'avis que les fonds publics investis dans les "clean development mechanisms" doivent être pris en compte. Il s'agirait des transferts de technologies et du renforcement des capacités dans le secteur environnemental, objectifs acceptés par la coopération internationale.

Vu l'impasse dans la discussion, le président du groupe de travail "environnement" a proposé un compromis. Selon celui-ci, les "clean development mechanisms" pourraient, sous certaines conditions, être considérés comme ODA. De ce fait, le coût d'un projet de "clean development mechanism" peut être pris en compte après déduction du rendement de la réduction des émissions que les pays donateurs concernés peuvent prendre en compte dans le cadre des obligations qui leur sont imposées par Kyoto.

Cette déduction du rendement est sur la même ligne que les directives ODA en matière de prêt, le remboursement dévié de l'ODA et des participations d'investissements, le versement du bénéficiaire étant dévié de l'ODA.

Troisième option: "value deduction method", autrement dit, la valeur des droits d'émission que gagne un pays industrialisé repris dans l'index B du protocole de Kyoto, grâce au projet de "clean development mechanism" retourne aux donateurs. L'équivalent doit être dévié du projet de CDM financé par l'ODA. Cette troisième option comprend encore deux versions. Mais ne voulant être trop technique, je ne m'étendrai pas sur ce point.

Quatrième option: "renunciation method". Le projet de CDM peut

werden overgeheveld naar de FOD Ontwikkelingssamenwerking, wijst duidelijk in die richting.

05.02 Minister Marc Verwilghen: Op de 7^{de} Klimaatconferentie te Marrakech werd beslist dat de overheidsinvesteringen in CDM-projecten (Clean Development Mechanism) zouden moeten worden gefinancierd met extra middelen die niet uit de begroting van Ontwikkelingssamenwerking komen. In het Plan voor duurzame ontwikkeling werd dat standpunt overgenomen.

In de werkgroep Leefmilieu van het Comité voor Ontwikkelingshulp van de OESO lopen de meningen uiteen: volgens sommigen mogen de overheidsinvesteringen in CDM-projecten niet beschouwd worden als overheidssteun voor de ontwikkeling (optie 1), terwijl anderen beweren dat de overheidsfondsen in aanmerking mogen worden genomen voor de technologieoverdrachten en de versterking van de capaciteit in de milieusector (optie 2).

De voorzitter van de werkgroep heeft een compromis voorgesteld: de kosten van een CDM-project zouden in aanmerking kunnen worden genomen als overheidssteun voor de ontwikkeling na aftrek van de opbrengst van de vermindering van de uitstoot die het donorland in aanmerking kan nemen om aan zijn verplichtingen in het kader van het Kyoto-akkoord te voldoen.

Die aftrek kan op verschillende manier gebeuren: ofwel wordt de waarde van de emissierechten afgetrokken van het CDM-project en wordt zij terug toegekend aan het donorland (optie 3), ofwel ziet het donorland af van zijn emissierechten en wordt het CDM-project integraal beschouwd als overheidssteun voor de ontwikkeling (optie 4), ofwel wordt een onderscheid gemaakt tussen

être entièrement considéré comme ODA si les donateurs renoncent aux droits d'émission. Mais là également, il y a une option 4a et une option 4b.

Cinquième option: "business as usual activity". Une distinction est opérée entre les activités de développement et d'environnement du projet. L'aspect de développement pourra être considéré comme ODA.

Pour votre troisième question, il n'y a pas une décision unique dans ce dossier. Le gouvernement wallon donne la priorité à l'option 3, dont elle estime qu'elle serait plus à même d'encourager les pays donateurs à réaliser des projets de "clean development mechanism" dans les pays en voie de développement. Le cabinet du ministre flamand de l'Environnement préfère l'option 1 ou l'option 4. Quant à la position du gouvernement fédéral, des consultations sont encore en cours dans les différents cabinets.

Pour répondre à votre quatrième question, la Coopération au développement belge estime que les dispositions relatives au "clean development mechanism", telles que fixées dans le protocole de Kyoto et les accords de Marrakech, doivent être respectées. J'ai dès lors l'intention de chercher des moyens financiers supplémentaires pour des projets de CDM qui peuvent promouvoir des investissements dans des projets environnementaux dans des pays en voie de développement. Un tel transfert de technologies et un renforcement des capacités devraient permettre à ces pays d'appliquer eux aussi le traité climatique et de participer activement au protocole de Kyoto. C'est à mon avis le sens qui doit être donné à ce traité.

On peut dire qu'il s'agit de mesures additionnelles et que l'ODA doit être pris en considération pour autant que Paris le décide. Nous nous conformerons à la décision qui sera prise là-bas. Cela devra s'ajouter aux 0,7% qui ont été décidés longtemps avant que le plan de Kyoto ait été accepté. C'est additionnel, mais en surplus.

05.03 Zoé Genot (ECOLO): Monsieur le ministre, j'aimerais avoir un éclaircissement. Voulez-vous dire qu'il sera prévu chaque année une augmentation du budget de la coopération? Cette augmentation est quantifiée dans la ligne budgétaire prévue. Est-il clairement acquis que les budgets utilisés dans le cadre de ces mécanismes de développement propre viendront en plus de l'augmentation déjà prévue et déjà promise?

05.04 Marc Verwilghen, ministre: C'est notifié de cette façon.

05.05 Zoé Genot (ECOLO): La notification n'est pas très claire.

05.06 Marc Verwilghen, ministre: Pour moi, oui!.

05.07 Zoé Genot (ECOLO): En tout cas, je prends note de cette déclaration qui n'est pas suffisante en elle-même puisque le budget de la coopération a peu, à mon sens, augmenté cette année. Je regrette également la frilosité du fédéral quand il s'agit de prendre position par rapport à l'OCDE. On y discute depuis des mois et le

de développements et milieuaspecten van het project, waarbij het milieuaspect als overheidssteun voor de ontwikkeling mag worden beschouwd (optie 5).

De Waalse regering kiest bij voorrang voor optie 3, de Vlaamse minister van Milieu verkiest optie 1 of optie 4. Op federaal niveau is nog een interkabinetten-raadpleging aan de gang.

De Belgische ontwikkelings-samenwerking meent dat het Protocol van Kyoto en de akkoorden van Marrakech geëerbiedigd moeten worden. Ik zal dus bijkomende middelen voor CDM-projecten verzamelen, zodat de ontwikkelingslanden, dankzij de technologie-overdracht en de capaciteitsopbouw, zelf ook het Klimaatverdrag en de akkoorden van Kyoto kunnen toepassen.

In ieder geval zullen wij de beslissing die in Parijs zal worden genomen, als gedragslijn aannemen.

05.03 Zoé Genot (ECOLO): Het staat dus vast dat de begroting voor de CDM-projecten bovenop de geplande verhoging van de begroting voor ontwikkelings-samenwerking komt?

05.04 Minister Marc Verwilghen: Ja.

05.07 Zoé Genot (ECOLO): Ik betreur de aarzelende houding van België binnen de OESO.

fédéral ne se positionne pas.

05.08 **Marc Verwilghen**, ministre: Il n'y a rien de frileux puisque je vous ai dit qu'il reprend exactement les positions décidées à Marrakech et dans l'Accord de Kyoto. Il tient fixement cette position.

05.08 **Minister Marc Verwilghen**: Wij aarzelen helemaal niet. Integendeel, wij verdedigen het Protocol van Kyoto en de akkoorden van Marrakech, dat wil zeggen optie 1.

05.09 **Zoé Genot** (ECOLO): Donc le fédéral défend la position 1 à l'OCDE?

05.10 **Marc Verwilghen**, ministre: Oui, c'est ce qu'il a toujours défendu jusqu'à présent.

05.11 **Zoé Genot** (ECOLO): Très bien. C'est plus clair maintenant.

05.12 **Marc Verwilghen**, ministre: Madame Genot, cela ne veut pas dire que ce sera accepté par l'ODA à Paris. Il est possible que cette position belge ne soit pas suivie.

05.12 **Minister Marc Verwilghen**: Het is echter mogelijk dat in Parijs een ander standpunt wordt ingenomen.

05.13 **Zoé Genot** (ECOLO): Tout à fait. Par contre, même si l'OCDE, c'est-à-dire l'ensemble des pays riches, décidait de permettre la prise en compte de ces mécanismes dans la coopération, la Belgique ne serait pas obligée de le suivre.

05.14 **Marc Verwilghen**, ministre: Non, non, j'ai bien dit que nous accepterons la décision de Paris. Nous ne ferons pas cavalier seul, comme je vous l'ai dit dès le début. Ce que Paris décidera sera la ligne de conduite de la Belgique. Elle reste sur la position qu'elle a toujours défendue dans le passé.

05.15 **Zoé Genot** (ECOLO): J'espère, pour les pays du Sud et pour la suite des négociations du Protocole de Kyoto, que les négociations de l'OCDE donneront un résultat conforme aux engagements qui avaient été pris.

Quant à l'implication des entreprises dans ces divers mécanismes, ce sera intéressant de revenir sur ces différents aspects.

Motions

Moties

En conclusion de cette discussion les motions suivantes ont été déposées.
Tot besluit van deze bespreking werden volgende moties ingediend.

Une motion de recommandation a été déposée par Mme Zoé Genot et est libellée comme suit:

“La Chambre,

ayant entendu l'interpellation de Mme Zoé Genot

et la réponse du ministre de la Coopération au développement,

demande au gouvernement

de respecter les accords de Marrakech, les conclusions des Conseils Européens de l'Environnement du 12 octobre 1999 et du 11 novembre 1999, et de ne pas utiliser des crédits de la coopération au développement, existants ou futurs, pour la politique climatique de notre pays.”

Een motie van aanbeveling werd ingediend door mevrouw Zoé Genot en luidt als volgt:

"De Kamer,
gehoord de interpellatie van mevrouw Zoé Genot
en het antwoord van de minister van Ontwikkelingssamenwerking,
vraagt de regering
de akkoorden van Marrakech en de besluiten van de Europese Ministerraden voor Leefmilieu van
12 oktober 1999 en 11 november 1999 na te leven en zowel nu als in de toekomst geen kredieten
bestemd voor ontwikkelingssamenwerking aan te wenden voor het door ons land gevoerde klimaatbeleid."

Une motion pure et simple a été déposée par Mme Josée Lejeune et par M. Geert Versnick.

Een eenvoudige motie werd ingediend door mevrouw Josée Lejeune en door de heer Geert Versnick.

Le vote sur les motions aura lieu ultérieurement. La discussion est close.
Over de moties zal later worden gestemd. De bespreking is gesloten.

06 Question de Mme Josée Lejeune au ministre de la Coopération au développement sur "la conférence interministérielle relative à la lutte contre le sida en Europe et Asie centrale" (n° 2234)

06 Vraag van mevrouw Josée Lejeune aan de minister van Ontwikkelingssamenwerking over "de interministeriële conferentie over de strijd tegen aids in Europa en Centraal-Azië" (nr. 2234)

06.01 Josée Lejeune (MR): Madame la présidente, monsieur le ministre, ma seconde question s'articule également sur la problématique du sida.

En février dernier, la présidence irlandaise organisait une conférence interministérielle pour lutter contre le sida en Europe et en Asie centrale. Cette conférence avait réuni 55 pays, des représentants de l'Union et du Conseil de l'Europe, de grandes instances internationales comme l'OMS, Onusida, l'Unicef et des organisations non gouvernementales.

Je voudrais rappeler quelques chiffres. L'Europe compte plus de 2 millions de malades du sida. En Europe occidentale, on constate une augmentation des infections sexuellement transmissibles: 680.000 personnes vivent avec cette maladie. En Europe orientale et en Asie centrale, ils sont 1,5 million. D'après l'Unicef, seules 7.000 personnes reçoivent un traitement de type rétrovirus.

Or, plusieurs pays appelés à rejoindre l'Union le 1^{er} mai prochain sont touchés par cette pandémie.

Compte tenu de l'ampleur de l'épidémie, certains participants à la conférence ont demandé la création d'une agence européenne chargée de faire face à la situation. Onusida a également invité l'Union à nommer un commissaire à la lutte contre cette maladie.

Monsieur le ministre, pouvez-vous nous dire quelle est l'attitude de la Belgique par rapport à la création de cette agence?

Si cette idée de création est peut-être intéressante, cette agence ne risque-t-elle pas de faire double emploi par rapport aux structures qui existent déjà?

Ne serait-il pas plus intéressant voire plus efficace d'aider les pays d'Europe centrale et orientale, qui ont vu leurs systèmes de santé se délabrer en même temps que leur économie, à retrouver un système de protection sanitaire suffisant pour protéger les populations?

06.01 Josée Lejeune (MR): Op de door het Iers Voorzitterschap georganiseerde interministeriële conferentie gewijd aan de bestrijding van aids in Europa en in Centraal-Azië werd een balans van de toestand opgemaakt. Daaruit blijkt dat tal van landen die op 1 mei lid worden van de Unie door deze plaag getroffen worden.

Wat is uw standpunt over het verzoek van diverse deelnemers om een Europees agentschap op te richten dat belast zou worden met de bestrijding van deze ziekte? Zou dit agentschap het werk van de bestaande organismen niet gewoon overdoen?

Ware het niet meer aangewezen de landen uit Centraal- en Oost-Europa te helpen om een efficiënt systeem ter bescherming van de volksgezondheid op te zetten?

06.02 Marc Verwilghen, ministre: Madame la présidente, madame Lejeune, j'ai personnellement participé à la conférence ministérielle relative à la lutte contre le HIV/sida en Europe et Asie centrale organisée par mon collègue irlandais Tom Kitt. Durant deux jours, cette conférence a été le théâtre d'échanges et de dialogues intenses entre l'ensemble des acteurs de cette problématique, c'est-à-dire les ministres de la Santé, de la Coopération au développement, des représentants de la société civile, des organisations internationales, des victimes du virus, des ONG. Nous avons tous dû, comme vous le soulignez, reconnaître l'ampleur, la gravité même de la situation et ce, en particulier pour les nouveaux Etats membres de l'Union européenne mais également pour certains Etats, comme l'Ukraine, de la Communauté des Etats indépendants.

La conférence s'est clôturée par l'adoption d'une déclaration d'engagement, la déclaration de Dublin. Cette déclaration définit une stratégie, un programme et des jalons dans la lutte contre la maladie.

En outre, le souhait a été exprimé de voir désormais la question du sida figurer en bonne place dans l'agenda international. Il s'agit d'un premier accord jamais conclu entre pays d'Europe et d'Asie centrale sur une stratégie régionale de lutte contre le sida.

Les Pays-Bas qui assureront la prochaine présidence de l'Union européenne se sont engagés à poursuivre les efforts européens dans ce domaine, tout comme le Luxembourg, le Royaume-Uni, l'Autriche et la Finlande, qui se relaieront à la présidence de l'Union jusqu'en 2006. Il y aura ainsi une stabilité dans l'approche du problème.

Je suis relativement réservé au sujet de la proposition à laquelle vous faites allusion de création d'une nouvelle agence européenne. En effet, je ne suis pas en faveur de créer un nouveau forum. Par contre, je suis favorable à une plus grande coordination et collaboration entre les différents départements au sein des institutions européennes. L'Union européenne, et en particulier la Commission représente, via le Fonds européen de développement – il s'agit quand même de 17% – un important contributeur au fonds global contre le sida, la malaria et la tuberculose. Elle doit à ce titre assumer ses responsabilités et jouer le rôle de leader dans le maintien de cette problématique à l'agenda politique européen et mondial.

Il existe d'ores et déjà suffisamment d'agences ou d'organisations internationales qui traitent d'ailleurs efficacement la question du sida. Faisons en sorte qu'elles travaillent dans de bonnes conditions, dans un esprit de coordination et de complémentarité.

Par contre, il y a une autre proposition, suggérée par notre compatriote et coordinateur d'Onusida, Peter Piot, et reprise par le ministre Tom Kitt – à savoir la nomination d'un ambassadeur européen chargé de la lutte anti-sida –, que je souhaite particulièrement soutenir. Par une telle initiative, il s'agit de répondre à ce besoin de coordination au sein de l'Union européenne, mais également au sein des autres organisations multilatérales telles que l'Onusida, le Global fund et l'OMS.

Pour ma part, j'ai déjà proposé la désignation en Belgique d'un tel

06.02 Minister **Marc Verwilghen**: De conferentie heeft inderdaad de ernst van de toestand erkend. Tijdens de slotvergadering heeft ze de Verklaring van Dublin goedgekeurd waarin een programma en een strategie ter bestrijding van de ziekte worden vastgelegd.

De wens werd geuit om aids bovenaan de internationale agenda te plaatsen. De Staten die het voorzitterschap van de Unie tot 2006 zullen waarnemen, hebben zich ertoe verbonden de Europese inspanningen ter zake voort te zetten.

Over de wenselijkheid om een Europees agentschap op te richten, ben ik terughoudend: er zijn genoeg internationale organen die dit vraagstuk op doeltreffende wijze behandelen. Daarentegen ben ik voorstander van meer samenwerking en meer coördinatie in de Europese instellingen die immers grote geldschieters zijn en die in die hoedanigheid meer leiderschap moeten geven.

Ik steun het voorstel van de coördinator van UNAIDS om een Europees ambassadeur belast met aids-bestrijding in te stellen. Ik heb de instelling van zo'n coördinator in België voorgesteld. Het zou overigens gaan om een ambassadrice die tot taak zou hebben het Belgisch publiek voor dit vraagstuk te sensibiliseren.

coordinateur, un ou idéalement une ambassadrice spécialisée dans la lutte contre le sida. Son rôle serait de sensibiliser le public belge dans la lutte contre le sida en Belgique et dans les pays en voie de développement, une lutte pour plus de prévention, plus de soins, un plus grand respect des droits de l'homme pour les personnes atteintes du sida et moins de discriminations et de stigmatisations à l'égard du sida.

Si nous nous inscrivons dans cette même logique, nous faisons ce qu'ont déjà fait la France et les Pays-Bas: ils ont dès à présent désigné un diplomate comme ambassadeur remplissant cette fonction.

06.03 **Josée Lejeune** (MR): Madame la présidente, je voudrais féliciter le ministre pour la qualité de sa réponse et les informations que nous recevons au sein de la commission.

06.03 **Josée Lejeune** (MR): Ik verheug mij over het voorstel van de minister.

Je rejoins tout à fait la position du ministre quant à la création de cette agence et quant à la politique qu'il mène au niveau du département de la Coopération.

L'incident est clos.
Het incident is gesloten.

La discussion des questions et interpellations se termine à 16.15 heures.
De bespreking van de vragen en interpellaties eindigt om 16.15 uur.